



**DEPARTEMENT DE SAONE ET LOIRE
COMMUNE DE GIVRY**

ARRÊTÉ MUNICIPAL N° R 2017-157

**DEMENAGEMENT DE MME BIGEAULT OLIVIA,
AU 7 AVENUE DE MORTIERES
Le 24 octobre 2017**

Vu les articles L 2212-1 et L 2212-2 et L 2213.6 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Vu la demande de la Société Français de Déménagement, en date du 11 octobre 2017, devant procéder au déménagement de Mme BIGEAULT Olivia, sis 7 Avenue de Mortières, pétitionnaire,

Considérant qu'il est nécessaire dans l'intérêt de la sécurité publique et pour éviter tout accident, de prendre toutes mesures utiles pour régler le stationnement.

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE GIVRY

A R R Ê T E

ARTICLE 1 : Le mardi 24 octobre 2017 de 7H00 à 19H00 :

Le stationnement sera interdit au droit du n°7 Avenue de Mortières, seul le véhicule de déménagement immatriculé BP-041-QN sera autorisé à stationner.

ARTICLE 2 :

Une signalisation régulière sera mise en place et entretenue par le pétitionnaire (S.F.D.).

ARTICLE 3 :

Le présent arrêté devra être affiché sur le chantier pendant toute sa durée.

ARTICLE 4 :

Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies, conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 5 :

Le commandant de la Brigade de Gendarmerie et la Police Municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Givry, le jeudi 12 octobre 2017


 Juliette Meténier-Dupont
 Le Maire

DIFFUSION :

Centre d'Incendie et de Secours : elamy@SDIS71.fr

Gendarmerie : cob.givry@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Journal de S&L : Emmanuel.mere@orange.fr

Communications; communication@mairiedegivry.fr

PETITIONNAIRE : contact@demenagement-sfd.fr

MAIRIE :

Affichage panneau

DST : danielgauthey@mairiedegivry.fr

ST : ateliersmunicipaux@mairiedegivry71.fr

Police Municipale : pascaljanet@mairiedegivry.fr